



Réseau  
d'enseignement  
de la danse

## Les écoles de danse reconnaissantes de l'application équitable des mesures dans ce premier pas vers la réouverture

Montréal, le 12 mars 2021 - La ministre responsable des Sports et des Loisirs, Isabelle Charest, et le conseiller médical stratégique à la Direction générale de la santé publique, Dr Richard Massé, ont annoncé aujourd'hui la reprise graduelle des activités sportives et de loisirs en zones orange et rouge. Le Réseau d'enseignement de la danse voit d'un œil positif ce premier pas vers une réouverture prochaine, mais surtout, il salue l'application équitable des règles pour toutes les disciplines ainsi que la reconnaissance publique de la danse.

«Depuis le début de la pandémie, on se demande toujours si les règles s'appliquent à nous et ça donne l'impression d'être constamment entre deux chaises. Ça fait des mois que l'on insiste dans nos représentations gouvernementales sur l'importance d'une équité entre les sports, qui ont la chance pour la plupart de pouvoir compter sur une représentation forte de leur fédération, et d'autres activités de loisir culturel, comme la danse, qui n'ont aucun accès aux tables de discussion. Entendre la ministre Charest citer les studios de danse en exemple, puis le Dr Massé réitère l'application équitable entre toutes les disciplines, notamment la danse, mais aussi d'autres activités culturelles qui ne sont pas habituellement pas représentées, nous a soulagés. On est enfin reconnus!», affirme Véronique Clément, directrice générale du Réseau d'enseignement de la danse.

Quant aux nouvelles mesures annoncées, les écoles de danse sont heureuses de savoir qu'un premier pas est franchi dans la bonne direction, même si ça reste bien peu pour la zone rouge.

«C'est une bonne nouvelle pour nos membres en zone orange de pouvoir réintégrer le studio, les élèves attendaient ce moment avec impatience. Toutefois, on aurait espéré plus pour la zone rouge. La majorité des genres de danse peut se pratiquer sans contact, dans le respect de toutes les mesures sanitaires, et pour les genres de danse qui se font en couple ou en groupe, des adaptations sont possibles. Les groupes de Sports-Études l'ont d'ailleurs amplement démontré. On trouve cette première annonce encourageante et on espère que des assouplissements supplémentaires arrivent bientôt», affirme madame Clément.

Entre-temps, le RED réitère l'importance d'un soutien financier adéquat pour les écoles de danse, et ce, tant et aussi longtemps qu'elles ne pourront pas retourner à un mode d'opération qui permettra la rentabilité.

Rappelons les nouvelles mesures annoncées **qui entreront en vigueur le 26 mars** :

- L'ensemble de la population pourra désormais participer à des activités organisées en respectant les directives de la Santé publique propres au palier d'alerte de sa région.
- La distanciation physique de deux mètres devra être respectée en tout temps, peu importe la région dans laquelle l'activité est pratiquée.
- La pratique de toute activité de loisir et de sport de groupe à l'intérieur devra être obligatoirement encadrée par une personne responsable du respect des mesures sanitaires en vigueur.
- Les activités, extérieures ou intérieures, devront se dérouler sans spectateurs.
- L'ensemble des activités devra se dérouler sans contact physique.

### **Zone rouge**

- Les cours privés et les entraînements pratiqués en solo, en dyade ou entre occupants d'une même résidence privée seront permis.
- La tenue d'un registre d'entraînement sera obligatoire.
- La pratique d'une activité sportive ou de loisir extérieure sera possible avec un groupe d'un maximum de huit personnes ou entre occupants d'une même résidence privée.

### **Zone orange**

- La limite du nombre de personnes pouvant participer à une même activité sportive extérieure sera augmentée à 12.
- Un maximum de huit personnes pourra désormais participer à une activité organisée à l'intérieur.

Pour toute précision, consultez la FAQ-COVID sur le site Internet du RED : <https://red-danse.ca/foire-aux-question-covid-19-pour-les-ecoles-de-danse/>